

Marne-la-Vallée, La Défense et Saclay attirent particulièrement les investisseurs étrangers

Insee Analyses Île-de-France • n° 156 • Juillet 2022



L'Île-de-France regroupe 573 000 salariés dépendant d'un groupe étranger en 2018, ce qui constitue le tiers du total de la France métropolitaine. Un grand nombre de nationalités sont représentées parmi les investisseurs étrangers implantés dans la région. Toutefois, celle-ci est plus particulièrement attractive pour certains pays situés en dehors du continent européen, notamment les États-Unis. Du fait, notamment, des spécificités sectorielles franciliennes, l'implantation étrangère est plus forte dans le tertiaire que dans l'industrie. La proportion d'emplois dépendant d'un groupe étranger est particulièrement élevée dans les territoires de Marne-la-Vallée, de La Défense ou de Saclay, mais plus faible à Paris. Lors de la récession mondiale de 2008-2009, les emplois franciliens sous contrôle étranger se sont repliés de 7,9 % et, depuis, ne se sont pas redressés.

Certaines politiques publiques comme *Business France* ou *Choose France* encouragent ou favorisent la présence d'**établissements** étrangers sur le territoire. L'implantation d'établissements dépendant de **groupes** étrangers peut en effet constituer un levier pour le développement économique. Elle est un signe d'attractivité pour un territoire en illustrant sa capacité à offrir à des grands groupes internationaux les conditions de réussite des projets et investissements. Si la plupart des établissements sous contrôle étranger correspondent à des implantations d'origine étrangère, certains établissements, en revanche, relèvent de sociétés d'origine française ayant fait l'objet d'un rachat ou d'une fusion-acquisition ► **encadré 1**.

En 2018, 16 560 établissements franciliens employant un peu plus de 573 000 salariés dépendent d'un groupe étranger. Au sein de la France métropolitaine, l'Île-de-France regroupe ainsi près d'un tiers des emplois dépendant de l'étranger. Dans les autres régions, la présence étrangère représente des volumes nettement moindres : les

emplois sous contrôle étranger en Île-de-France sont aussi nombreux que les effectifs d'Auvergne-Rhône-Alpes (227 000), de Grand Est (184 000) et des Hauts-de-France (165 000) réunis ► **figure 1**.

En Île-de-France, les emplois salariés dépendant de l'étranger représentent 16,2 % de l'emploi salarié total. Ce **taux de dépendance** aux groupes étrangers est particulièrement élevé. Seule la région Grand Est, frontalière de l'Allemagne, de la Belgique, du Luxembourg et de la Suisse, affiche, pour ses emplois, une dépendance

plus grande à l'égard des groupes étrangers.

L'Île-de-France est la principale porte d'entrée dans l'Hexagone des investisseurs américains

Plus encore qu'en province, les États-Unis sont le premier employeur étranger en Île-de-France ► **figure 2**. En 2018, 153 200 emplois dépendent d'un groupe américain dans la région, soit deux fois plus que ceux contrôlés par des investisseurs allemands

► Encadré 1 – 11 des 50 plus grandes entreprises sous contrôle étranger implantées en Île-de-France sont d'origine française

Un peu plus de 20 % des emplois dépendant d'investisseurs internationaux en Île-de-France (soit 116 000 salariés) sont concentrés dans les 50 plus **grandes entreprises** étrangères. Parmi ces 50 plus grandes entreprises étrangères implantées dans la région, 11 (soit 22 600 salariés en Île-de-France) sont des sociétés d'origine française ayant fait l'objet d'un rachat ou d'une fusion-acquisition. Ainsi en est-il du Club Med, chinois depuis 2015 (groupe Fosun International) mais créé en France en 1950. C'est le cas également de Nokia Networks, groupe finlandais qui a racheté en 2015-2016 la multinationale française Alcatel-Lucent née en décembre 2006 de la fusion entre l'entreprise française Alcatel et l'entreprise américaine de télécommunications Lucent Technologies.

En partenariat avec :

(76 400). L'Île-de-France regroupe ainsi quatre emplois français sous contrôle américain sur dix. D'autres pays, comme le Royaume-Uni, et dans une moindre mesure le Japon, sont surreprésentés dans l'économie francilienne. L'Île-de-France concentre ainsi 42 % des emplois sous contrôle britannique en France ; de même, un tiers des emplois sous contrôle japonais sont localisés dans la région capitale.

À l'inverse, le poids de l'Île-de-France est moins important pour les emplois dépendant de pays de l'Union européenne : il se limite à 26 % pour l'emploi sous contrôle allemand ainsi que pour celui sous contrôle belge.

De manière générale, l'Île-de-France se distingue des autres régions françaises par une palette de nationalités plus large, en lien avec son ouverture vers l'international et l'implantation de deux aéroports d'envergure mondiale. Ainsi, 95 nationalités sont représentées parmi les investisseurs étrangers implantés en Île-de-France contre 62 dans la deuxième région, Auvergne-Rhône-Alpes.

L'Île-de-France est particulièrement attractive pour les multinationales étrangères du secteur des services

La région capitale est davantage attractive pour les investisseurs internationaux exerçant des activités de services

► **figure 3** : elle concentre notamment 74 % des emplois étrangers dans les activités immobilières (avec, par exemple, le groupe américain Jones Lang Lasalle ou le groupe britannique Savills) alors que pour les **entreprises** françaises, les emplois localisés dans la région ne représentent que 31 % de l'emploi total du secteur en France. De même, la région regroupe 60 % des emplois sous contrôle étranger dans le secteur des activités financières et d'assurance. Mesuré dans les entreprises françaises, le poids de l'Île-de-France dans l'ensemble du pays pour ce même secteur est nettement moindre (36 %). La société de courtage en assurances Gras Savoye, qui appartient au groupe britannique Willis Towers Watson depuis 2015, ou encore le groupe d'assurances allemand Allianz constituent des exemples d'implantations étrangères de ce secteur.

Dans le secteur de l'industrie, la région apparaît moins attractive pour les groupes étrangers : elle n'accueille notamment que 6,0 % des emplois étrangers dans la fabrication de matériels de transport, alors que le quart des emplois français du même secteur y sont situés. Cela pourrait s'expliquer par la faible disponibilité et les prix élevés du foncier, les sites industriels nécessitant des superficies plus étendues que les sites tertiaires. Par ailleurs, la

► 1. Part des établissements et des emplois (ETP*) contrôlés par des multinationales étrangères par région en 2018

Région	Répartition des emplois salariés sous contrôle étranger (en %)	Part des emplois salariés sous contrôle étranger dans l'emploi total de la région (en %)	Établissements employeurs de la zone appartenant à une multinationale étrangère	
			Nombre	Part (en %)
Île-de-France	32,8	16,2	16 560	4,6
Auvergne-Rhône-Alpes	13,0	13,3	7 464	3,4
Grand Est	10,5	18,2	5 805	4,7
Hauts-de-France	9,5	15,7	5 443	4,8
Provence-Alpes-Côte d'Azur	5,8	10,2	5 077	3,2
Occitanie	5,1	8,7	3 984	2,6
Nouvelle-Aquitaine	5,0	8,1	4 095	2,6
Pays de la Loire	4,2	9,0	2 678	3,1
Normandie	4,1	11,6	2 353	3,2
Bourgogne-Franche-Comté	3,9	13,6	2 222	3,5
Centre-Val de Loire	3,6	13,3	2 023	3,6
Bretagne	2,5	7,1	1 907	2,4
Corse	0,0	1,1	74	0,6
France métropolitaine	100,0	13,0	59 685	3,6

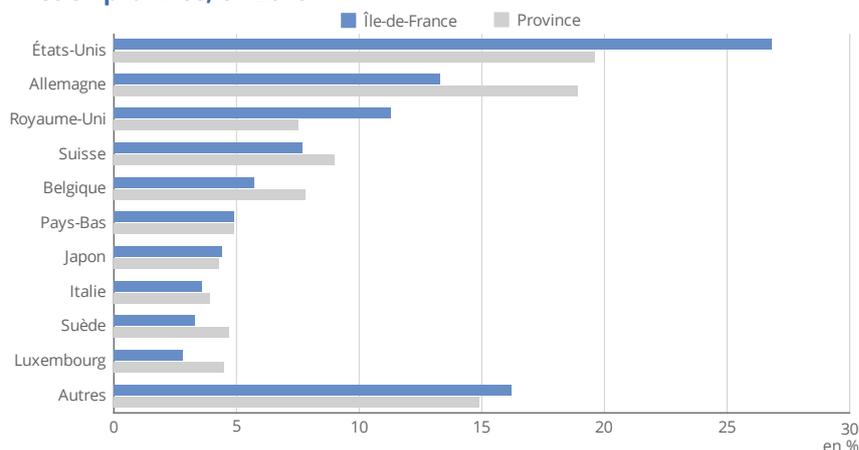
* Équivalent temps plein.

Lecture : en 2018, en Île-de-France, 16 560 établissements appartiennent à des groupes étrangers, soit 4,6 % des établissements de la région. Ils emploient 16,2 % de l'emploi salarié régional. Parmi les emplois sous contrôle étranger, 32,8 % sont localisés en Île-de-France.

Champ : entreprises de France métropolitaine dont le chiffre d'affaires sur l'année est strictement positif (hors agriculture et administration publique).

Sources : Insee, Flores, Base Tous salariés, Lifi 2018.

► 2. Répartition des emplois salariés (ETP*) dépendant de multinationales étrangères, par pays du centre de décision, en Île-de-France et en province, en 2018



* Équivalent temps plein.

Lecture : en 2018, 26,8 % des emplois salariés franciliens sous contrôle étranger dépendent d'un groupe américain.

Champ : entreprises de France métropolitaine dont le chiffre d'affaires sur l'année est strictement positif (hors agriculture et administration publique).

Sources : Insee, Flores, Base Tous salariés, Lifi 2018.

► Encadré 2 – Des rémunérations supérieures dans les multinationales étrangères

En 2019, près de 200 milliards d'euros de rémunérations brutes ont été versées aux salariés en Île-de-France, dont 18 % par des multinationales étrangères. En moyenne, un salarié d'une entreprise française (toutes tailles confondues, transnationales ou non) gagne 3 570 euros bruts par mois et celui d'une multinationale étrangère, 4 920 euros. Cet écart de 38 % masque toutefois d'importantes différences selon la catégorie socioprofessionnelle : plus le niveau de responsabilité ou de technicité diminue, plus les écarts se réduisent (22 % pour les cadres supérieurs, 14 % pour les professions intermédiaires, 9 % pour les employés, et seulement 6 % pour les ouvriers).

L'écart s'amenuise aussi lorsqu'on compare les multinationales étrangères aux multinationales françaises : il atteint alors 20 %. Cet écart s'inverse même lorsqu'on se restreint aux grandes entreprises : dans celles dont la tête de groupe est française, les rémunérations observées sont alors supérieures de 7 % à celles des grandes entreprises dépendant d'une tête de groupe étrangère.

désindustrialisation des décennies passées a pu contribuer à renforcer le profil d'une industrie francilienne tournée vers des secteurs et entreprises stratégiques pour l'État et dépendant fortement d'emplois en R&D, comme Thalès, Airbus ou encore Safran.

Du fait notamment de la structure sectorielle des emplois qu'elles proposent, les multinationales étrangères versent en moyenne à leurs salariés des rémunérations plus élevées que celles versées par les entreprises françaises

► **encadré 2.**

Certains territoires plus particulièrement attractifs pour les investisseurs étrangers

Paris concentre 128 000 emplois salariés dépendant d'un groupe étranger, soit plus de 22 % du total francilien. Cependant, le taux de dépendance à l'égard de l'étranger est assez faible dans la capitale comparativement à d'autres territoires : il s'élève à 12,7 % alors qu'il atteint 24,6 % dans le territoire de Paris Ouest La Défense et même 28,7 % dans la zone d'emploi de Marne-la-Vallée ► **figure 4**. Ces écarts ont plusieurs causes. D'une part, le statut de ville-capitale joue potentiellement un rôle plus important pour les entreprises purement nationales, celles-ci trouvant davantage à bénéficier d'une adresse de leur siège social dans Paris intra-muros. D'autre part, l'ancrage territorial des groupes français est plus ancien et par conséquent plus central. L'implantation de nouvelles entreprises étrangères à Paris pourrait être freinée par la densité urbaine, la rareté et le coût du foncier, notamment dans l'immobilier de bureaux. Les investisseurs étrangers pourraient alors s'établir préférentiellement en petite ou en grande couronne, notamment dans les zones d'emploi ayant développé des politiques d'attractivité, et où le poids relatif de leurs établissements apparaît donc au final plus important.

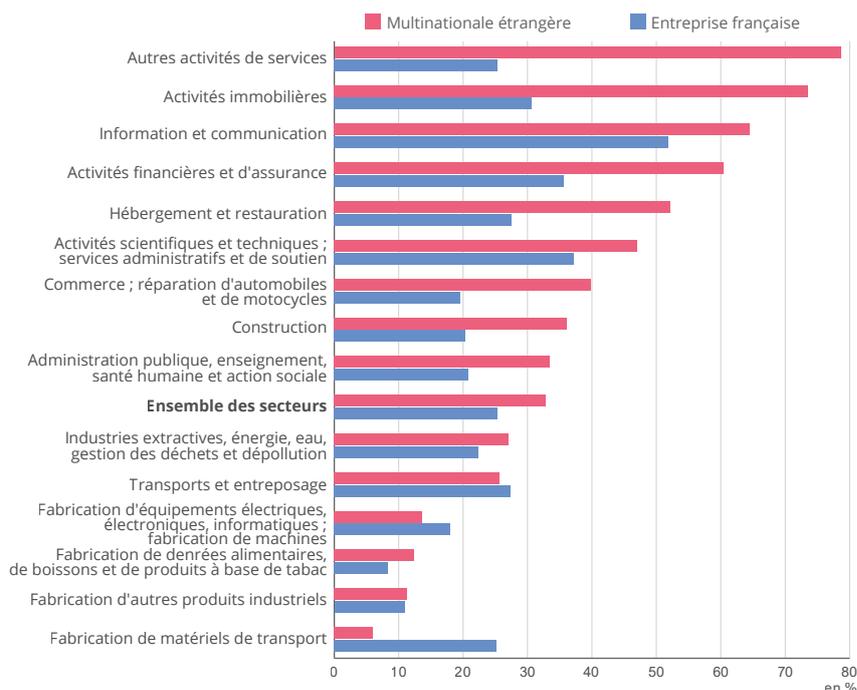
En grande couronne, le taux de dépendance élevé dans la zone d'emploi de Marne-la-Vallée s'explique par l'implantation du parc d'attractions de Disneyland Paris : à lui seul, il représente environ la moitié des emplois salariés dépendant d'une multinationale étrangère dans la zone d'emploi, et 14,6 % de l'emploi total. Dans la zone d'emploi de Saclay, les emplois sous contrôle étranger représentent également une part importante de l'emploi total du territoire (19,4 %).

La crise financière de 2008 a durablement affecté l'emploi dans les groupes étrangers

Entre 2008 et 2018, les effectifs salariés des établissements sous contrôle étranger ont diminué de 8,2 % en Île-de-France alors que ceux des entreprises françaises ont progressé de 6,8 % ► **figure 5**.

Pour les multinationales étrangères, l'emploi salarié a principalement diminué entre 2008 et 2010 (- 7,9 %), soit au cours de la période qui a suivi la crise financière mondiale de 2008 ; par la suite, malgré d'autres ralentissements économiques (notamment la crise de la dette en zone euro), il s'est globalement stabilisé dans la région, sans jamais toutefois retrouver son niveau d'avant 2008.

► 3. Part de l'Île-de-France dans l'emploi total (ETP*) de France métropolitaine par secteur d'activité, selon la nationalité du groupe



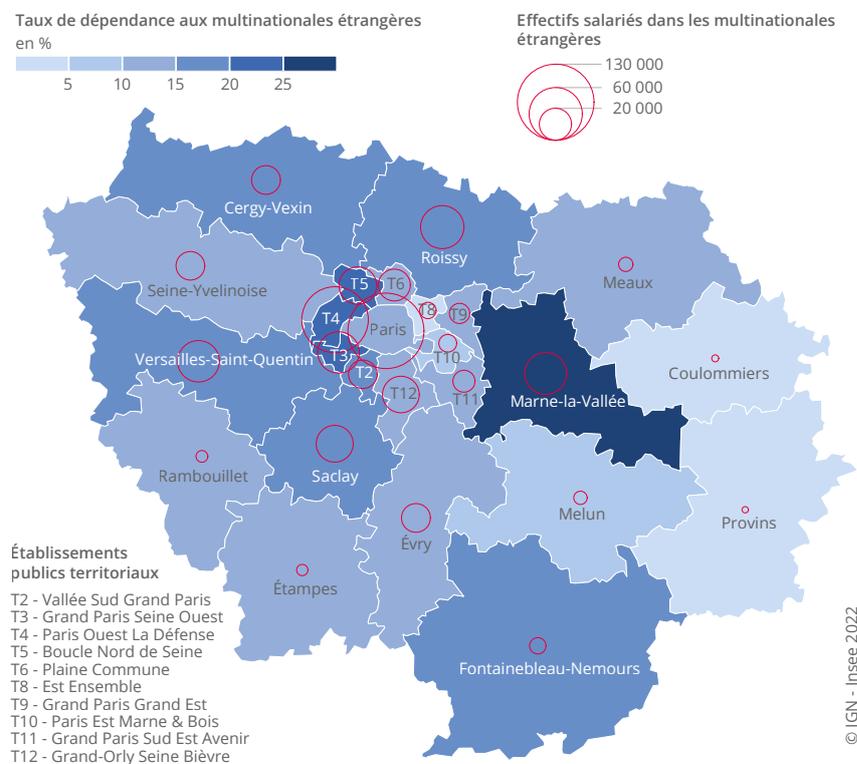
* Équivalent temps plein.

Lecture : en 2018, sur l'ensemble de la France métropolitaine, 64,6 % des emplois salariés sous contrôle étranger et 51,8 % de ceux sous contrôle français du secteur de l'information et de la communication sont localisés en Île-de-France.

Champ : entreprises de France métropolitaine dont le chiffre d'affaires sur l'année est strictement positif (hors agriculture et administration publique).

Sources : Insee, Flores, Base Tous salariés, Lifi 2018.

► 4. Taux de dépendance des emplois salariés (ETP*) aux multinationales étrangères par zone d'emploi et EPT franciliens



* Équivalent temps plein.

Note : l'EPT 7 - Paris Terres d'Envol fait partie de la zone d'emploi de Roissy.

Lecture : en 2018, 12,7 % des emplois salariés de la ville de Paris, soit 128 000 emplois, dépendent d'une multinationale étrangère.

Champ : entreprises franciliennes dont le chiffre d'affaires sur l'année est strictement positif (hors agriculture et administration publique).

Sources : Insee, Flores, Base Tous salariés, Lifi 2018.

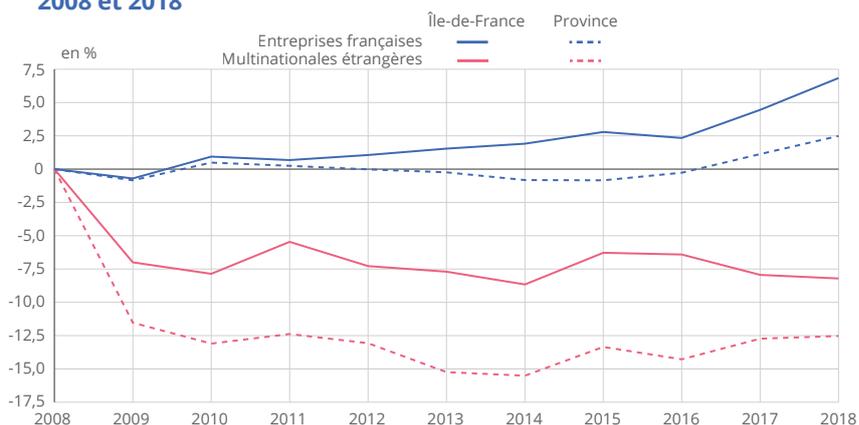
Dans certaines zones d'emploi, l'emploi dépendant de l'étranger a toutefois augmenté entre 2008 et 2018. C'est le cas par exemple de Saclay, qui gagne en dix ans 1 300 emplois (+ 4,8 %), d'Évry (+ 1 000 emplois, soit + 7,0 %) ou encore de Marne-la-Vallée (+ 1 900 emplois, soit + 5,1 %). Du reste, la baisse de l'emploi sous contrôle étranger entre 2008 et 2018 est moindre en Île-de-France qu'en province, où elle atteint - 12,5 %.

En temps de crise, l'appartenance et donc la dépendance à des investisseurs internationaux peuvent parfois être perçues par les acteurs économiques comme un risque supplémentaire d'être exposé. Ceci étant, et malgré un fléchissement en 2020 en raison de la pandémie de Covid-19, la France a enregistré en 2021 un nombre record de projets d'investissements étrangers d'après *Business France*. Sur la période récente, le déclenchement de la guerre en Ukraine redessiner sans doute également le contour des investissements étrangers. ●

Cécile Le Fillâtre, Jean-Philippe Martin (Insee), Mickaël Le Priol (Crocis de la CCI de Paris Île-de-France)

Retrouvez les données en téléchargement sur www.insee.fr

► 5. Évolution des effectifs salariés (ETP*) dans les entreprises françaises et dans celles sous contrôle étranger en Île-de-France et en province entre 2008 et 2018



* Équivalent temps plein.

Lecture : entre 2008 et 2018, le nombre d'emplois salariés dépendant de multinationales étrangères a baissé de 8,2 % en Île-de-France.

Champ : entreprises de France métropolitaine du secteur marchand (hors agriculture et administration publique).
Sources : Insee, REE, Clap (jusqu'en 2015), Flores (à partir de 2016), Lifi 2008-2018.

► Pour en savoir plus

- **Choose Paris Region**, « Bilan des investissements internationaux 2021 : la région Île-de-France, première région de France avec ¼ des projets d'investissement et des emplois », *communiqué de presse*, mars 2022.
- *Les entreprises en France*, coll. « Insee Références », édition 2021.
- **Satger O.**, « Les entreprises sous contrôle étranger emploient 2,2 millions de personnes en France en 2019 », *Insee Focus* n° 256, décembre 2021.
- **Burfin Y., Martin J.-Ph., Pichard L.**, « Les entreprises de taille intermédiaire portent la croissance de l'emploi salarié en Île-de-France », *Insee Analyses Île-de-France* n° 129, février 2021.
- **Calvier C., Chevrot J., Le Priol M., Petit T., Pichard L.**, « 620 000 emplois franciliens dépendent d'un groupe étranger », *Insee Analyses Île-de-France* n° 74, novembre 2017.

► Pour comprendre

Flores est un ensemble de fichiers de micro-données qui décrivent l'emploi salarié et les rémunérations au niveau des établissements. La base de données couvre l'ensemble de l'emploi salarié, quel que soit le secteur d'activité et le type d'employeur (public ou privé, y compris les particuliers employeurs).

Flores est construit pour l'essentiel à partir de la **Base Tous salariés**, elle-même établie principalement à partir des déclarations sociales nominatives (DSN) qui, depuis 2016, viennent se substituer progressivement aux déclarations annuelles de données sociales (DADS). Ces bases sont des fichiers statistiques annuels de données individuelles sur l'ensemble des salariés, qui renseignent sur le type d'emploi et de rémunérations perçus pour chaque salarié. Elles permettent donc à l'Insee de produire des statistiques structurelles sur les salaires et l'emploi.

La base de données sur les **Liaisons financières (Lifi)** permet d'identifier et de caractériser les groupes de sociétés opérant en France et de déterminer leur contour sur le territoire national. Cette source décrit également de la manière la plus complète possible les liens de détention capitalistique entre sociétés (ou liaisons financières). Elle permet ainsi de connaître le contrôle éventuel d'une entreprise par un groupe, de déterminer le contour du groupe, et la localisation du **centre de décision**.

L'étude porte sur les établissements dont le chiffre d'affaires de l'entreprise est connu pour 2018, hors entreprises agricoles et administration publique. L'emploi salarié dans cette étude est en **équivalent temps plein**.

► Définitions

Un **établissement** est une unité d'exploitation ou de production localisée géographiquement, individualisée mais dépendant juridiquement d'une entreprise. C'est le lieu où est effectivement exercée l'activité (magasin, atelier...).

Un établissement appartient à une entreprise qui rassemble un ou plusieurs établissements.

Un **groupe** de sociétés est un ensemble de sociétés liées entre elles par des participations au capital et contrôlées par une même tête de groupe. Le **centre de décision** d'un groupe est l'entité qui prend les décisions stratégiques du groupe et dans laquelle se réunissent les dirigeants ou le conseil d'administration. C'est l'unité légale qui exerce le contrôle opérationnel des filiales. Ce contrôle se caractérise par le pouvoir de nommer les dirigeants des sociétés ou des « unités opérationnelles » en charge des activités du groupe. Un groupe est dit **étranger** si le centre de décision est localisé dans un pays étranger. On parle alors de **multinationales étrangères**.

Le **taux de dépendance** (ou taux de pénétration) d'une zone est le rapport entre les emplois salariés des établissements implantés dans la zone et dépendant de groupes étrangers, et le total des emplois salariés de la zone.

Une **entreprise** est, selon le décret n° 2008-1354 du 18 décembre 2008 d'application de la loi de modernisation de l'économie de 2008 (LME), « la plus petite combinaison d'unités légales qui constitue une unité organisationnelle de production de biens et services jouissant d'une certaine autonomie de décision, notamment pour l'affectation de ses ressources courantes ». Une **grande entreprise** est une entreprise employant au moins 5 000 salariés en France, ou dont le chiffre d'affaires et le total de bilan en France dépassent respectivement 1,5 milliard d'euros et 2 milliards d'euros.

Le nombre d'**équivalents temps plein (ETP)** permet de mesurer sur une année la force de production réelle en nombre d'emplois, en tenant compte des temps partiels ou ne couvrant pas toute l'année d'étude. Par exemple, une personne en emploi pendant six mois (soit la moitié de l'année) à 80 % comptera pour $0,5 \times 0,8 = 0,4$ ETP.

